



**CO'giter**

## Transports publics : acte 2 de la gratuité pour les - de 18 ans et les + de 65 ans

La gratuité des transports en commun, l'une des mesures phares de l'équipe de Michaël Delafosse, est mise en place par étape. Depuis septembre 2020, les habitants de la métropole bénéficient des transports gratuits le week-end sur l'ensemble du réseau TaM et d'une baisse de 10 % sur les abonnements. À la rentrée de septembre, les jeunes et les seniors voyageront gratuitement toute la semaine. Et fin 2023, ce sera l'ensemble des résidents du territoire qui bénéficiera de cette gratuité. Une mesure à vocation sociale, environnementale qui améliorera le cadre de vie. Accompagnée d'une véritable stratégie de la mobilité par la Métropole, elle permettra à beaucoup de changer leurs modes de déplacement et de faire des économies.

**321 €**

**PAR AN**

C'EST LA SOMME  
QU'ÉCONOMISERA,  
À PARTIR DE  
SEPTEMBRE, UNE  
PERSONNE DE PLUS  
DE 65 ANS AVEC  
LA GRATUITÉ DU  
RÉSEAU TAM.



## Acte 2 de la gratuité

Montpellier est la première métropole en France à rendre les transports gratuits le week-end et à élargir la gratuité aux jeunes (- 18 ans) et aux seniors (+ 65 ans). Au siècle du changement climatique, la gratuité des transports publics est un bien commun. Elle offre à tous une mobilité universelle alliant protection de l'environnement et augmentation du pouvoir d'achat. C'est notre responsabilité. Une mesure phare d'une nouvelle politique des mobilités qui prend en compte l'ensemble des modes de déplacement.

**On aura réussi si... fin 2023, l'ensemble des habitants de la métropole bénéficie de la gratuité des transports en commun. C'est une vraie mesure de justice sociale qui permet d'améliorer le pouvoir d'achat des classes moyennes, des familles monoparentales et des ménages les plus fragiles**



**Julie Frêche,**  
vice-présidente  
déléguée au transport  
et aux mobilités actives,  
conseillère municipale  
de Montpellier

### Le « choc des mobilités »

Alors que les plus jeunes marchent pour le climat, que les Français ont pris conscience de l'impact de la pollution de l'air sur la santé, la Métropole a fait le choix d'une politique choc en matière de mobilités. Avec le constat que 82 % des émissions de NOx (composés d'azote et d'oxygène), 57 % des émissions de CO<sub>2</sub> et 30 % des particules fines proviennent du trafic routier, l'objectif est de diminuer l'autosolisme et plus largement le trafic automobile, au profit d'une offre globale décarbonée (lancement de la Zone à faible émission à l'automne) afin de lutter contre le changement climatique, préserver la santé des habitants et décongestionner la ville, mais aussi apaiser les villes et les villages, réduire les vitesses de circulation, favoriser les modes actifs (marche, vélo) et les mobilités douces (tram, bus).

### Un partage de la voirie

Cette politique globale ne se fera pas au détriment des plus modestes ! La gratuité des transports en trois étapes offrira une mobilité universelle à tous et une accessibilité équitable. En proposant des alternatives qui vont du covoiturage gratuit avec Klaxit, au TER en passant par les solutions telles que l'incitation au vélo électrique, l'autopartage, les parkings relais, les stationnements vélo sécurisés... Des mesures qui s'inscrivent dans une écologie positive alliant protection de l'environnement et augmentation du pouvoir d'achat des ménages.

### Une offre structurante

La ligne 5 du tramway complétera le réseau, l'extension de la ligne 1 à la gare Sud de France permettra de la relier à la gare Saint-Roch, la mise en service de 4 lignes de bus express offrira une nouvelle solution plus rapide et plus directe. La réalisation du réseau express vélo apportera un maillage cohérent et sécurisé du territoire accompagnée d'actions (garages à vélo sécurisés, formation des scolaires, mise en place d'une offre location longue durée avec option d'achat...). Une solution pour chacun, le bon mode au bon endroit !



**76 400**

PASS WEEK-END GRATUITÉ  
délivrés depuis septembre 2020.

**5**

LIGNES DE TRAMWAY  
ET 41 LIGNES DE BUS

**6 063 €**

DÉPENSÉS PAR  
UN AUTOMOBILISTE  
par an (carburant, entretien, assurances...)  
Les transports gratuits redonnent du pouvoir  
d'achat aux habitants de la métropole.

**2024**

TRAMWAY LIGNE 1  
Extension jusqu'à la gare Sud de France.



**2025**

LIVRAISON DE LA LIGNE 5  
Tous les jours, 80 000 voyageurs supplémentaires  
seront connectés aux 10 points de correspondance  
du réseau TaM et aux deux parkings relais,  
au nord et à l'ouest.

**340 000**

VOYAGEURS  
empruntent chaque jour  
le réseau TaM qui couvre  
les 31 communes de la Métropole.

**1 750 €**

PAR AN  
C'est ce qu'économisera une famille  
de quatre personnes de la Métropole quand  
la gratuité des transports sera totale fin 2023.

**1,7 tonne**

ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub>  
est émise par habitant chaque  
année à Montpellier contre 1,6 t  
à Grenoble et 1,3 t à Nantes.



**DOUCE**



# Comment bénéficier de la gratuité

## Avec un smartphone

Pour bénéficier du Pass week-end gratuit, je télécharge l'application M'Ticket TaM.

- Je remplis la demande pas à pas.
- Je place mon visage dans le cadre et je me prends en photo.
- Je photographie ma pièce d'identité et mon justificatif de domicile.
- J'envoie ma demande.

Celle-ci sera traitée dans un délai de 48h.

Une fois ma demande acceptée, à chaque voyage je me rends sur l'appli M'Ticket. Je sélectionne dans l'onglet MES E-TICKETS le Pass week-end gratuit que je valide. En cas de contrôle, il suffit de montrer son E-TICKET validé.

[tam-voyages.com](http://tam-voyages.com)



## Dois-je valider mon titre de transport ?

Oui, tout titre de transport, payant ou gratuit, doit être validé à chaque trajet.<sup>(1)</sup>

En cas d'absence de titre, l'amende est de 62 euros. Pour une non validation, elle est de 45 euros.

<sup>(1)</sup> Le titre de transport vaut assurance et couvre la responsabilité civile en cas d'accident ou de dommages. Validé à chaque montée dans un bus ou un tramway, il permet d'évaluer la fréquentation par ligne et ainsi d'ajuster l'offre de transport pour un service qualitatif.

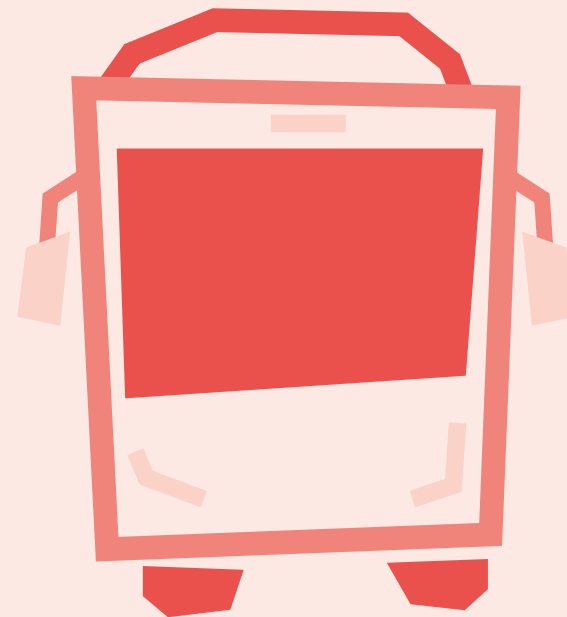
## Sans smartphone

Pour obtenir un Pass week-end gratuit, je me rends dans l'un des trois Espaces Mobilité TaM (Jules-Ferry, Maguelone et Mosson), muni :

- d'une photo d'identité,
- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile
- d'une autorisation parentale pour les 3-18 ans.

À chaque voyage, je valide ma carte d'abonné TAM ou mon Pass week-end gratuit délivré par TaM, comme tout voyageur.

[tam-voyages.com](http://tam-voyages.com)



© C. RUIZ

# Le « choc des mobilités » vu par les maires



**Castries**

**Claudine Vassas-Mejri :** Castries sera le terminus de la ligne 1 des bus express en 2023 qui relieront la commune à Antigone, en passant par Vendargues, le Salaison, Le Crès et Castelnau-le-Lez. Ces transports en commun auront l'avantage d'être prioritaires sur tout le trajet, avec un passage toutes les dix minutes lors des heures de pointe. Ce sera un gain de temps appréciable pour ceux qui se rendent à Montpellier pour travailler ou étudier. Les zones d'activités du Millénaire, de la Pompignane et d'Eurêka seront correctement desservies.

**Villeneuve-lès-Maguelone**

**Véronique Négret :** Il faut cinq minutes en train pour rejoindre la gare Saint-Roch depuis Villeneuve-lès-Maguelone. Le rail est adapté pour ces petits déplacements. Nous disposons de 12 trains par jour. Ce sont surtout les lycéens qui les empruntent mais aussi quelques personnes pour se rendre sur leur lieu de travail car cela va plus vite qu'en bus et en tramway. La future LGV délesterait la ligne du fret et des TGV, et libérerait des créneaux supplémentaires. À présent, il faut désenclaver la gare et sécuriser son accès. Nous réfléchissons à un abonnement unique TaM-SNCF.

**Restinclières**

**Geniès Balazun :** En moyenne, 13 000 véhicules traversent Restinclières tous les jours pour se rendre à Montpellier. Le village est une entrée de la Métropole, par la RM 610 pour ceux qui viennent parfois de loin, Sommières par exemple. Ils sont le plus souvent seuls dans leur voiture. Le covoiturage serait une solution pour réduire le trafic routier. Cela nécessite la création d'aires de covoiturage à l'entrée du village. Depuis le 19 juin, les poids-lourds ne peuvent plus traverser Restinclières par cette route et avec les travaux de requalification du centre qui commencent, tout le village va gagner en qualité de vie.

**Juvignac**

**Jean-Luc Savy :** Depuis longtemps Juvignac est engagée dans les mobilités douces. Nous devons nous déplacer de manière plus vertueuse, en respectant les plus fragiles (piétons, vélo) et en partageant davantage l'espace public. Pour y parvenir, des aménagements sont nécessaires afin de rendre les déplacements en modes actifs « désirables », c'est-à-dire apaisés et fluides, sécurisés et connectés. C'est l'objectif de l'aménagement de l'avenue de Kalkar ou de la magistrale Saint-Georges d'Orques - Montpellier.

**Montferrier**

**Brigitte Devoisselle :** La ligne 5 du tramway, prévue pour 2025, est une excellente nouvelle pour Montferrier-sur-Lez. Elle ouvre de grandes opportunités pour les habitants, les jeunes notamment. Ce sera plus facile pour eux de rejoindre la Comédie ou Odysseum à tout moment. Ils seront moins tributaires des bus ou de la voiture des parents. On ne subira plus les embouteillages en venant à Montpellier, ni les difficultés à y trouver une place de stationnement. La future station de tramway sera créée à l'entrée du village, au rond-point d'Agropolis. Nous allons d'ailleurs aménager une piste cyclable sécurisée qui la reliera au centre du village. Beaucoup de Montferrierains vont travailler au nord de Montpellier à vélo. Le tramway élargira leur choix de mobilités douces.



**Claudine Vassas-Mejri,** maire de Castries, vice-présidente

© H. Rubio



**Jean-Luc Savy,** maire de Juvignac, conseiller délégué de la Métropole

© H. Rubio



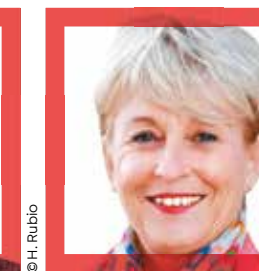
**Véronique Négret,** maire de Villeneuve-lès-Maguelone, vice-présidente

© H. Rubio



**Geniès Balazun** maire de Restinclières, conseiller de la Métropole

© H. Rubio



**Brigitte Devoisselle** maire de Montferrier-sur-Lez, conseillère de la Métropole

© H. Rubio



# Six alternatives à l'autosolisme

Plus agréables, moins stressants, meilleurs pour la santé et le porte-monnaie... Nombreux sont les atouts qui s'offrent à nous en changeant nos modes de déplacements quotidiens. Les alternatives à l'autosolisme (acte de circuler seul en voiture) sont multiples. À chaque cas particulier, il existe une solution adaptée.

**1**




La marche, excellente activité physique à la portée de tous, peut remplacer la voiture dans les petits déplacements. Ou comment allier une activité physique bénéfique pour la santé et les trajets quotidiens. À commencer, pour les plus jeunes, par celui qui relie la maison de l'école.


**2**

Le vélo traditionnel ou à assistance électrique permet de plus longs parcours. Avec un nombre croissant de pistes cyclables et de parkings à vélos, c'est un atout en ville pour être toujours à l'heure. Pour essayer, louez un vélomag dans une des 57 vélostations.

[tam-voyages.com](http://tam-voyages.com)




**3**



Les bus ou tramways du réseau TAM pour se déplacer. Grâce aux nouveaux couloirs bus, partagés avec les vélos, un gain de temps jusqu'à 7 minutes a été constaté sur les trajets urbains. Pour plus de ponctualité.

[tam-voyages.com](http://tam-voyages.com)

**4**



Le train express régional (TER) relie Villeneuve-lès-Maguelone à la gare Saint-Roch en 6 minutes. Et le centre de Montpellier au pôle intermodal de Baillargues en 8 minutes. À combiner avec le tram et le bus !

[ter.sncf.com/occitanie](http://ter.sncf.com/occitanie)


**5**

Le covoiturage, via l'application Klaxit, à essayer de toute urgence. La Métropole offre les trajets domicile-travail aux passagers jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2022. Les conducteurs se voient bonifier de 2 à 4 euros pour chaque passager transporté.

[klaxit.com](http://klaxit.com)



**6**



L'autopartage Modulauto permet de se servir exceptionnellement d'un véhicule motorisé ou électrique, sans supporter le poids financier d'une voiture individuelle. Le service est disponible à Montpellier, Castelnau-le-Lez, Saint Jean de Védas, Juvignac et Lattes.

[modulauto.net](http://modulauto.net)

# Vélo : l'autre transport gratuit



Économique, rapide, bon pour la santé, l'usage du vélo est l'une des alternatives à la voiture. En multipliant les opportunités et en activant plusieurs leviers en même temps, la Métropole met en place des conditions efficaces pour se déplacer autrement. Montpellier fait le choix du vélo. Et ça roule !



Olivier Schneider, président de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Montpellier est inspirante. Elle a pris un tournant cycliste incroyable depuis la mobilisation citoyenne il y a deux ans. La pandémie a accéléré le processus qui se poursuit actuellement avec une politique volontariste. Le choix d'y tenir notre congrès (du 1<sup>er</sup> au 4 juillet) était une évidence. Désormais, les collectivités posent un regard sérieux sur le vélo. C'est un progrès.



12 totems sur les grands axes cyclables de Montpellier comptabilisent les passages.

## Vélo électrique, le coup de pouce

Jusqu'à la fin du mois d'août, les Métropolitains bénéficient d'une aide de la Métropole pour l'achat d'un vélo électrique (500 euros maximum, 200 euros maximum s'il est d'occasion), cumulable avec celles d'autres collectivités et de l'État. Réunies, ces aides peuvent atteindre jusqu'à 1 150 euros. Une réflexion est menée pour un dispositif de location longue durée avec option d'achat de vélos électriques.

Calculez le montant de votre aide sur [montpellier3m.fr/aideveloelec](http://montpellier3m.fr/aideveloelec)

## Mobilités en question

La crise sanitaire a-t-elle modifié vos mobilités ? C'est la question que pose Adrien Poisson, un doctorant géographe dans le cadre de sa thèse. Il a élaboré une enquête à destination des automobilistes, des usagers des transports en commun, des cyclistes et des piétons résidant et/ou travaillant sur la métropole. Parallèlement, cet étudiant de l'université Paul Valéry coordonne une étude internationale, financée par l'Agence nationale de la recherche, sur les différentes actions des collectivités dans l'aménagement de leur espace public depuis le début de la pandémie.

Questionnaire : [velotactique.org](http://velotactique.org)

4 450

VÉLOS en une journée fin septembre 2020 quai des Tanneurs et allée Beracasa à Montpellier. Un record.

500 000

PASSAGES comptabilisés devant le compteur vélos de la place Albert 1<sup>er</sup> depuis son installation il y a un an.